



## Village de Chandolin

### RÈGLEMENT DU LOCAL DU PATRIMOINE DE CHANDOLIN

[www.chando.ch](http://www.chando.ch)

#### **1. Réservation**

Le local du Patrimoine ainsi que tout le matériel qu'il contient sont mis à disposition pour le prix de fr. 80.—pour les non-membres et fr. 50.—pour les membres ou pour un après-midi (anniversaire enfant). Le local peut accueillir une quarantaine de personnes.

Pour une réunion ou une assemblée le prix est de fr. 50.—pour les non-membres et fr. 30.—pour les membres.

La réservation se fait par téléphone auprès de Dominique Varone, Rue de Padelée au 027 395 30 94 ou 079 689 28 78.

Le local est réservé pour la journée complète, peu importe l'heure à laquelle la manifestation a lieu.

Il est mis à disposition de toute personne majeure qui en fait la demande. Toute annulation doit être annoncée le plus rapidement possible.

Une escape room a été aménagée dans la partie inférieure du bâtiment. Les inscriptions et réservations se font par email à l'adresse : [chando.escaperoom@hotmail.com](mailto:chando.escaperoom@hotmail.com)

Nombre de joueurs : 2 à 5 (max 6)

Prix : fr. 50.--/équipe

Durée : 45 min.

#### **2. Manifestation**

(Anniversaire, fête de famille, rencontre, fête de société, souper de classe...)

Lors de la réservation, les nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone de l'utilisateur, ainsi que le type de manifestation, doivent être impérativement communiqués. Le local est loué à des personnes majeures.

Un formulaire de réservation doit être rempli au moment de la prise des clefs.

#### **3. Matériel à disposition**

Le local est équipé d'un grand frigo, de tables et de bancs. Il y a des bancs supplémentaires ou tabourets à l'étage inférieur. Le local est équipé de radiateurs.

Une cuisine est à disposition ainsi que les couverts, services pour 36 personnes. Un inventaire du matériel à disposition est établi est signé à la prise des clefs.

Le matériel qui est placé dans l'armoire située en dessus du frigo est privé.

#### **4. Remise et retour des clés du local**

Les clés sont remises le jour même de l'utilisation ou selon entente particulière avec la personne responsable des réservations. En aucun cas, les clés ne peuvent être prêtées ou remises aux utilisateurs suivants. Les clés doivent impérativement être rendues à la responsable.

## **5. Respect du voisinage**

Le local étant situé dans une zone habitée, il est instamment demandé aux utilisateurs de respecter le voisinage et d'éviter toute nuisance sonore.

## **6. Nettoyages**

A votre arrivée, le local a été normalement nettoyé par vos prédécesseurs. Notre responsable se charge du suivi des nettoyages.

Avant de rendre les clés du local, il est important de veiller à ce que celui-ci soit propre.

- Les bancs doivent être retournés sur les tables.
- Le carrelage du local et des toilettes doit être balayé et récuré.
- Le matériel doit être rangé.
- Après utilisation, le frigo doit être nettoyé soigneusement, débranché et la porte doit rester ouverte au moment du départ.
- Aucune denrée alimentaire ne doit être laissée dans les armoires et dans le frigo.
- La machine à laver doit être vidée.
- Les poubelles sont à déposer dans le molok aux deux sorties du village. Merci de ne pas laisser traîner des déchets à l'extérieur.
- Le matériel nécessaire au nettoyage (produits de nettoyage, seau, serpillière, balai, ramassoire, aspirateur) est à disposition.
- Les linges de cuisine et les pattes à vaisselle sont lavés par la responsable et restent sur place.
- Toute dégradation des équipements à disposition sera facturée.
- Si vous constatez des problèmes à votre prise de possession du local, merci d'informer la personne qui vous a remis les clés.
- Le chauffage doit être baissé à 10 °
- En cas de non respect de ces consignes, le comité se réserve le droit de facturer fr. 30.-- /heure pour les éventuels travaux de nettoyage supplémentaires.

Ainsi, les utilisateurs suivants trouveront un local propre à leur arrivée. Si chacun y met du sien, ce sera plus agréable pour tous.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

Le comité  
Société du Patrimoine de Chandolin



Village de Chandolin

## RÉSERVATION DE LA MAISON VILLAGEOISE Société du Patrimoine de Chandolin

<b>RÉSERVATION</b>	
Date	
Activité	
Nom	
Prénom	
Adresse/Rue	
Code postale/Commune	
No de téléphone	
No de portable	
Adresse email	

## INVENTAIRE DU MATERIEL

Nous vous mettons à disposition :

<b>MATÉRIEL</b>	<b>Inventaire Nbre</b>	<b>Cassé/perdu</b>
36 Verres à vin rouge		
36 verres à vin blanc		
36 verres à eau		
50 petits verres à vin		
36 assiettes plates		
36 assiettes à soupe		
36 assiettes à dessert		
36 tasses et sous-tasses		
40 cuillers à soupe		
40 cuillers à café		
40 fourchettes		
40 couteaux		
5 saladiers		
4 paniers à pain		
2 pots (mesure)		
1 grande louche		
2 petites louches		
1 louche à sauce		
1 louche percée		
1 louche à crêpes		
1 spatule		
1 cuiller de service		
2 services à salade		
1 fourchette à viande		
2 fouets		
1 ouvre-boîte		
1 couteau à viande		
1 couteau à pain		
1 lécheuse		
1 ciseaux		
1 planche		
1 tire-bouchon		
1 plateau		
1 grande casserole		
1 petite casserole		
18 linges		

Le locataire  
Signature

Savièse, le

Merci de votre collaboration  
Pour la Société du Patrimoine de Chandolin  
La responsable des réservations de la Maison Villageoise  
Dominique Varone, 027 395 30 94 ou 079 689 28 78.